

# REGISTRE DU LOUEUR HEBERGEMENT SANS NOTION DE CLASSEMENT – CHAMBRES D’HÔTES

TAXE DE SEJOUR 2025

Mois ou Période :



ICI TOUT DEVIENT EFFERVESCENT

Nom de l’hébergement : .....

Adresse de l’hébergement : .....

Prénom de l’hébergeur : ..... Nom de l’hébergeur : .....

Capacité totale d’accueil : ..... Nombre de chambres : .....

Nature de l’hébergement : Chambre d’hôte

Tarif taxe de séjour (tarif applicable en vertu du barème défini par délibération du Conseil Communautaire du 16 juin 2022) : 0,86 € / personne et par nuit

### Besoin d’aide pour le calcul ?

Vous avez accès à la calculatrice de la plateforme de déclaration à la taxe de séjour pour vous aider au calcul du montant à collecter de la taxe de séjour :

<https://cclimouxints.consonanceweb.fr/espace-perso?calculatrice>

### Éléments à reporter dans votre état récapitulatif :

L’état récapitulatif synthétise annuellement les principales informations liées à la collecte de la taxe de séjour. Vous n’avez qu’à y recopier la ligne TOTAL de votre registre du loueur, pour chaque mois.

Type de réservation : Directe (D) Plateforme (P)	Période de perception		Nombre de nuits  <b>A</b>	Nombre total de personnes	Nombre de personnes exonérées*  <i>(Indiquez M - mineur ; F - foyer ; S - Saisonnier)</i>	Nombre de personnes assujetties  <i>(non exonérées)</i>  <b>B</b>	Tarif Taxe de séjour  <b>C</b>	Nombre de Nuitées  (Personnes X Nuits)	Total à Collecter  <b>(A X B) X C</b>
	Date d'arrivée	Date de départ							
							0.86		
							0.86		
							0.86		
							0.86		
							0.86		
							0.86		
							0.86		
							0.86		
<b>TOTAL</b>									



